



Animateur d'Équitation... ... le tremplin vers le métier d'Enseignant

Objectifs de la Formation



- Initier aux activités équestres.
- Assurer l'accueil des différents publics.
- Promouvoir et participer à l'encadrement des activités du club.
- Entretenir les équidés et les infrastructures.



*Perfectionner sa pratique et ses connaissances équestres
dans l'objectif de poursuivre en BP JEPS*

Partenaires de la Formation



CFA - Maison Familiale Rurale de Songeons

- Une équipe de 20 personnes
(2 Enseignants diplômés d'Etat / 2 Formateurs SST)
- Six salles de classe
- Un CDI
- Une salle informatique
- Une écurie pédagogique
- Un atelier élevage
- Restauration et hébergement sur place



Les Ateliers du Val de Selle à Conty



- Trois Enseignants Diplômés d'Etat
- Une Cavalerie d'instruction
- Un cheval mécanique
- Deux manèges
- Cinq carrières
- Un parcours de Trec et un de Cross
- Salles de cours et de réunions
- Restauration et hébergement sur place





Modalités de la Formation

Formation

La formation dure 1 an. Le rythme de l'alternance par semaine est de 2 jours en CFA et de 3 à 4 jours en entreprise. Cette alternance permet la mise en situation en entreprise le mercredi, le samedi et hors des vacances scolaires.

Statut

Apprenti (17-29 ans) en contrat d'apprentissage dans un centre équestre.

Evaluation

Pour obtenir l'AE, l'apprenti doit valider 3 UC.

Conditions d'admission

Etre âgé de 16 ans minimum
Etre titulaire de l'attestation «prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur.
Présenter un **certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation** datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.
Etre titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE : lorsque la formation se déroule en apprentissage : **Galop 5 de cavalier ou de pleine nature.**
Etre titulaire d'une licence fédérale valide.
Avoir signé un contrat d'apprentissage dans un centre équestre.
Validées sur dossier, entretien et tests pratiques.

Financement

Formation prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO).



Contenu de la Formation

UC1

Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre :

- Contribuer à l'accueil et à la promotion.
- Assurer l'entretien des installations et du matériel.
- Participer à la sécurisation des infrastructures et du matériel

UC2

Participer à l'animation et l'encadrement des activités équestres en sécurité :

- Préparer une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité.
- Conduire une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité.
- Evaluer et rendre compte d'une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité.

UC3

Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins, le bien-être de la cavalerie

- Assurer le travail d'entretien de la cavalerie d'école.
- Assurer l'entretien, les soins, le bien-être des équidés.
- Assurer le convoyage d'équidés.



Evaluation de la Formation

UC1

Mise en situation professionnelle (validation par le maître d'apprentissage)
Rapport de stage et soutenance

UC2

Dossier pédagogique
Mise en situation professionnelle

UC3

Mise en situation professionnelle (validation par le maître d'apprentissage)
Démonstrations techniques
Travail d'un équidé à pied en longe
Démonstration technique montée sur le plat
Démonstration technique à l'obstacle ou en PTV

